



## Communiqué

Montreuil, le 15 avril 2015

**Contre le projet de réforme du collège : FO, FSU, CGT, SNALC, SUD (vote du CSE du 10 avril)**

### **Grève le 19 mai pour le retrait de la réforme du collège**

Le SNFOLC et le SNETAAFO ont participé à l'intersyndicale du 15 avril au soir avec SNES, SNEP, SNUEP, SUD, SNALC, CGT.

Force ouvrière se félicite

- de l'importante mobilisation notamment en collège le 9 avril qui illustre la détermination des personnels pour le retrait de cette réforme,
- de l'unité des organisations syndicales et du vote au CSE le 10 avril contre la réforme du collège exigeant son retrait.

### **Pour les personnels, il y a urgence.**

Malgré l'importance de la mobilisation le 9 avril dans la grève nationale interprofessionnelle, malgré le vote CONTRE le projet de réforme du collège des organisations syndicales représentant 80 % des personnels (FO, CGT, SUD, FSU, SNALC), la ministre maintient sa contre réforme du collège qu'elle décide de passer en force.

**Au nom de l'autonomie et de l'interdisciplinarité, c'est une offensive sans précédent contre l'enseignement disciplinaire, contre les personnels.**

Le texte de la ministre ne répond pas à leurs revendications :

- maintien de tous les enseignements disciplinaires avec des horaires propres et nationaux, avec les dédoublements,
- maintien des structures qui font la réussite de tous les élèves et l'égalité de tous les élèves sur tout le territoire national,
- allègement des effectifs dans les classes,
- maintien des programmes annuels, des horaires et diplômes nationaux.

Cette offensive prend appui sur le décret Hamon du 20 août 2014 qui ouvre la voie à la multiplication des réunions au nom de l'autonomie et des projets locaux et à la mise en place, avec les indemnités pour missions particulières à la création d'une hiérarchie intermédiaire chargée de la mettre en œuvre.

**Madame la ministre serait bien avisée de prendre en compte la détermination et la colère des personnels.**

Force ouvrière appelle les personnels à se réunir en assemblée générale, à décider la grève le 19 mai, à prendre toutes les dispositions pour que cette grève soit massive, à se rassembler autour de cette exigence : retrait de la réforme du collège.

Jeudi 16 avril, se tient le comité technique ministériel. Les organisations syndicales signataires liront en ouverture la déclaration intersyndicale adoptée.

**Les organisations syndicales ont pris leurs responsabilités.**

**La ministre doit répondre et retirer sa réforme.**

Syndicat National  
**Force Ouvrière**  
des Lycées et  
Collèges

**Les  
organisations  
syndicales ont  
pris leurs  
responsabilités.**

**La ministre  
doit répondre  
et retirer sa  
réforme.**

**SNFOLC**  
Siège  
National

6-8 rue Gaston Lauriau  
93513 Montreuil-sous-Bois Cedex  
Tel : 01.56. 93. 22. 44 - Fax : 01.56. 93. 22. 40  
snfolc.national@fo-fnecfp.fr

[www.fo-snfolc.fr](http://www.fo-snfolc.fr)